UNSA GROUPE RATP

N° 67 Février 2025

Pôle Encadrement

Le journal UNSA des encadrants de la RATP

L'édito

Par Karine Charpentier
Secrétaire Adjointe du Pôle Encadrement

Pérenniser et renforcer vos droits : notre priorité !

En ce début d'année, l'UNSA Groupe RATP réaffirme son engagement à vos côtés !

L'UNSA Groupe RATP s'engage à **défendre vos droits** et à promouvoir une entreprise où solidarité, progrès et bien-être au travail ne sont pas de simples concepts, mais des réalités concrètes.
Ensemble, nous portons une **ambition commune** : faire de chaque avancée une victoire collective et de chaque défi une opportunité de progrès, pour une RATP toujours plus humaine.

Qu'il s'agisse de **soutenir les agents** dans des moments de vie difficiles, de simplifier les démarches pour les **proches aidants**, ou de garantir des conditions de **télétravail** équilibrées, notre priorité est claire : être à vos côtés et agir pour un avenir collectif plus juste et humain.
En effet, l'**accord « Don de jours »** représente un élan de solidarité pour soutenir les collègues rencontrant des situations personnelles parfois dramatiques.

Sommaire:

Page 1- 2

L'UNSA s'engage à vos côtés

Page 3

Avancements 2025

Page 3 - 4

Les actus des secteurs:

MRF : AMP de Fontenay
SUR : Déménagement PC retardé
DEI : Noisy +
DSC : CSP Logistique
INFRA : Démarrage en trombe
RDS : GEPP

Rejoignez-nous
@ Pôle Encadrement UNSA Groupe RATP

unsa-grouperatp.fr

Grâce à ce dispositif, **négocié et signé** par l'UNSA Groupe RATP, les salariés peuvent soutenir leurs collègues en difficulté. Il permet de céder des jours de congés ou de repos à des collègues confrontés à des situations graves liées à la maladie, au handicap ou à l'invalidité d'un proche.

À l'UNSA Groupe RATP, la solidarité au travail n'est pas un vain mot.

En effet, concernant les **Absences Proches Aidants, l'UNSA Groupe RATP entre en action pour une reconnaissance juste et sans compromis.**

De nombreux salariés de la RATP assument le rôle exigeant de proches aidants. Malheureusement, les dispositifs actuels, bien que nécessaires, restent insuffisants et génèrent des contraintes administratives lourdes.

L'UNSA Groupe RATP a interpelé le PDG de la RATP afin d'obtenir la **suppression de l'obligation systématique de fournir un certificat médical à chaque absence**. Il est temps de bâtir un cadre adapté, simplifié, basé sur la confiance et plus respectueux des responsabilités des proches aidants.

L'accord sur l'**organisation du télétravail au sein de la RATP** a également été à l'ordre du jour des négociations en ce début d'année et l'UNSA Groupe RATP s'est engagée pour **préserver un équilibre essentiel que nous continuerons de défendre avec vigilance.**

Depuis l'introduction du télétravail en 2016, l'UNSA Groupe RATP n'a cessé de se battre pour son développement et son adaptation aux évolutions professionnelles. Alors que certaines grandes entreprises reculent sur ce sujet, **l'UNSA Groupe RATP s'est impliquée afin de pérenniser ce mode de travail**.

À travers ces combats et bien d'autres, **l'UNSA Groupe RATP reste fidèle à ses valeurs** : défendre vos droits, promouvoir la solidarité et construire un environnement de travail toujours plus harmonieux.

L'UNSA en action

Par Sébastien Morice
Secrétaire du Pôle Encadrement

Avancements 2025 : Vos délégués vous accompagnent.

Alors que la **campagne d'EAP** a débuté en ce début d'année 2025, nous invitons chaque collègue à **préparer au mieux, et en amont, ce moment** important. En effet il est essentiel que soit notifiée l'atteinte des objectifs fixés à N-1 par exemple, ou encore toute action significative réalisée dans l'année.

Nous vous rappelons que vos délégués UNSA Groupe RATP sont là pour vous accompagner avant, pendant, et après la campagne d'avancement individuel.

Vous pouvez, si besoin, dès à présent trouver la liste de vos délégués dans notre application dont les références se trouvent en dernière page de ce journal.

Ci-dessous un rappel des valeurs négociées cette année par vos représentants UNSA Groupe RATP:

	Maitrise	Cadre
Masse Salariale (Alimentation des enveloppes)	2,6 % (échelon compris)	2,8 %
Minimum pour un avancement.	1,5 % (Ensuite paliers de 0,5%)	1,5 % (Ensuite paliers de 0,5%)
Primes de résultat (Alimentation des enveloppes)	1,315% (Environ 670€)	2,67% (Environ 1840€)
Minimum pour Objectif atteint	350 €	950 €

J'adhère à l'UNSA

- *L'attribution des augmentations individuelles devra bénéficier à une fourchette allant de 70% à 85% des effectifs concernés.*
- *Une attention particulière sera portée aux agents n'ayant pas bénéficié d'avancement depuis 3 ans, également à la non discrimination par l'âge.*

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué UNSA, pour toute question concernant les avancements ; pour tout besoin d'assistance ou de recours auprès de votre hiérarchie. Pour porter votre parole si vous estimez que vous avez été discriminé ou traité de manière injuste !!

Les actus de vos secteurs

MRF — AMP de Fontenay sous tension

La modernisation de l'AMP de Fontenay entraîne des négociations sur l'organisation des équipes.
Cependant, la direction impose déjà des décisions sans laisser les syndicats négocier ni informer les agents. Cette approche accroît les tensions causées par les travaux en cours. Face à cette situation, les représentants UNSA ont déposé une alarme sociale pour alerter la direction et ouvrir un dialogue.

Ludovic LEHOUSSEL
Élu MRF

SUR — Déménagement PC SUR retardé

La mise en service du Centre d'Etat-Major de la Sûreté (CEMS), initialement prévue pour novembre 2025, en parallèle de l'ouverture de la ligne 15 du Grand Paris, est finalement reportée au premier trimestre 2026.
Des retards dûs aux travaux post-JOP et à des non-conformités entraînent un report supplémentaire du déménagement du PC Sécurité.
Toutefois, ce décalage ne devrait pas impacter la sécurisation de la ligne 15, toujours prévue pour l'été 2026.
Vos délégués UNSA Groupe RATP suivront de près ce dossier et notamment les mesures d'ordre social qui l'accompagneront.

Fethe BELMIR
Élu SUR

Les actus de vos secteurs

DEI — Noisy +

Après de nombreuses interventions de l'UNSA, le quai des saveurs actuellement situé au « Château » sera transféré au RDC de MAILLE NORD+, préservant un service de restauration de qualité et abordable grâce à la subvention du CE RATP.
Contrairement au projet initial de RRE visant un work-café aux prix élevés, ce service reste un atout pour la qualité de vie au travail des salariés.
C'est aussi la dernière présence locale du CE RATP à NOISY+, après la fermeture de la médiathèque et de la salle de sport.

Nicolas BERGEAUD
Élu au CSEC

DSC — CSP Logistique

L'UNSA GROUPE RATP n'a pas apposé sa signature, en décembre 2024, sur le projet d'accord volet social « Déclinaison de la stratégie industrielle des plateformes logistiques » .
Le non-engagement de l'UNSA GROUPE RATP dans ce projet d'accord s'explique par la très faible redistribution des gains de productivité réalisés par l'entreprise suite à ce projet dans le volet social ainsi que par les retours négatifs du terrain..

Christophe LUCAS
Élu DSC

INFRA — Démarrage en trombe

Beaucoup d'actualités pour 2025 :
- Une équipe dédiée aux interventions urgentes sur les heures de pointe va être lancée.
- La réhabilitation du bâtiment Bourdon avec l'intégration de la Voie.
- La modulation du bâtiment Val Bienvenue afin de regrouper des équipes et avoir des « plateaux » plus cohérents,
- Le déménagement de TDE du site VAFO.
- L'évolution de l'organisation du pôle formation afin de gagner en efficacité.

Vos élus seront toujours à votre écoute afin de remonter les problèmes et d'agir dans votre sens pour vous défendre.

Sébastien CHARVIER
Élu INFRA

RDS — GEPP : Accompagnement des personnels non transférables

Avec l'ouverture à la concurrence, le redéploiement des personnels non transférables de RDS s'organise.
S'appuyant sur l'accord de méthode et la GEPP, le plan prévoit des entretiens individualisés, des outils d'accompagnement et un suivi régulier avec la DRH.
L'UNSA groupe RATP sera pleinement mobilisée pour un traitement équitable et des parcours adaptés à chaque agent concerné.

Rudolf BUISSERET
Élu RDS CSE1

Ne manquez rien de l'actu sociale de Votre Entreprise
Téléchargez l'appli du Pôle Encadrement

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play